

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST

01

2023

04

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 26 janvier 2023
Convocation du : 19 janvier 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 16
Votants : 23

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six janvier à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis en salle du Conseil Municipal, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

Intercommunalité : Sollicitation du fonds de concours instauré par la CCMP aux communes membres

Présents : Caroline Terrier, Christine Perez, Sergio Mancini, Sylvie Caillet, Véronique Cortinovis, Annie Maciocia, Philippe Maillez, Joël Aubernon, Annick Pantel, Bertrand Vermorel, Patrick Tholon, Sébastien Renevier, Valérie Berger, Harris Reneman, Anne Le Guyader, Jean-Pierre Cottaz.

Représentés :

Lionel Chevrolat a donné procuration à Sergio Mancini
Elodie BreLOT a donné procuration à Christine Perez
Jean-Marc Curtet a donné procuration à Philippe Maillez
Gilbert Debard a donné procuration à Joël Aubernon
Sophie Gaguin a donné procuration à Caroline Terrier
Laurence Rouquette a donné procuration à Sylvie Caillet
Nathalie Thimel-Blanchoz a donné procuration à Jean-Pierre Cottaz

Absents :

Philippe Casamayor, Franck Longin, Anne-Sophie Rampon, Cyril Langelot

Secrétaire de Séance : Véronique Cortinovis

Vu la délibération 06 2022 61 du 29 septembre 2022 portant restitution de la compétence intercommunautaire d'aménagement de sécurité sur la route départementale,

Le rapporteur rappelle que pour donner suite à cette restitution de compétence, la CCMP a institué un fonds de concours permettant aux communes de réaliser les travaux de sécurisation de la RD 1084 qu'elles estiment urgents.

Le montant de ce fonds de concours s'élève, pour Beynost à 319 710 €. Il devra financer au maximum 50% de la charge nette des projets d'aménagement de sécurité de la RD 1084.

Il est proposé au conseil Municipal de solliciter ce fonds sur deux opérations pour un montant total de 319 710 € :

- Sécurisation du carrefour RD 1084/Avenue de la Gare
 - o Coût prévisionnel des travaux : 575 000 € HT
 - o Fonds de concours CCMP : 287 500 € HT (soit 50%)
 - o Autofinancement : 287 500 € HT

- Sécurisation du carrefour RD 1084/Montée des Acacias
 - o Coût prévisionnel des travaux : 358 000 € HT
 - o Fonds de concours CCMP : 32 210 € HT (soit 9%)
 - o Autofinancement : 325 790 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE

APPROUVE la sollicitation du fonds de concours sur les travaux de sécurisation du carrefour RD 1084/Montée des Acacias et sur les travaux de sécurisation du carrefour RD 1084/Avenue de la Gare

AJOUTE que la somme correspondante soit 319 710 € sera inscrite au budget 2023

AUTORISE Madame le Maire, ou tout autre personne déléguée à cet effet, à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.



Caroline Terrier
Le Maire,

Caroline TERRIER